

INFORMATIONS
OUVRIÈRES
nouvelle série

N° **188** (2582)
Semaine du
23 au 29 février 2012
1,5 euro (soutien 2 euros)
ISSN 0813 9500

INFORMATIONS OUVRIÈRES

6 375
abonnés reçoivent
ce numéro.
Et vous ? (page 16)

TRIBUNE LIBRE DE LA LUTTE DES CLASSES HEBDOMADAIRE DU PARTI OUVRIER INDÉPENDANT

Le MES : 21 février à l'Assemblée nationale. Le 28 au Sénat.

Votez non au traité européen !



Le POI en campagne contre le "Mécanisme européen de stabilité" (MES) en débat à l'Assemblée nationale le 21 février et au Sénat le 28 février. C'est la création d'un FMI européen qui généralisera le plan d'austérité grec à tous les pays. Il prépare le nouveau traité de l'Union européenne qui devrait être signé le 1^{er} mars
Pages 2, 3 et 4

Espagne, Grèce

Les peuples face
aux plans d'austérité
de l'Union européenne
Pages 10 et 11

Syrie

Un article
de *Fraternité*,
le journal du Parti des
travailleurs d'Algérie
Page 12

Actualité politique et sociale

Enseignement :
le combat pour l'unité
contre la « réforme »
du gouvernement.

Page 5

Vie du parti

Gérard Schivardi :
« Le gouvernement
contraint
de maintenir
les syndicats
intercommunaux. »

La campagne du POI
contre le traité
européen.
Les assemblées-débats
du POI.

Pages 8 et 9

Sports-Football

La face cachée
de la Coupe
d'Afrique
des nations

Page 15



**TROIS SEMAINES
POUR 817
ABONNEMENTS**

SUPPLÉMENTAIRES
À "INFORMATIONS
OUVRIÈRES"

Page 16



Paris, devant l'Assemblée nationale, le 21 février

Photos G. A./JO

21 février, devant l'Assemblée nationale, à l'appel du POI

Au moment où nous bouclons ce journal, l'Assemblée nationale discute de l'adoption du dispositif « Mécanisme européen de stabilité » (MES). Le groupe PS a annoncé dans ce débat qu'il s'abstiendrait. Le 16 février, un communiqué du POI était rendu public, dénonçant le MES, sur le mot d'ordre « aucune voix pour cette loi », et appelant à un rassemblement devant l'Assemblée nationale le jour du vote.

En quatre jours, des milliers et milliers de travailleurs, aux quatre coins de l'Hexagone, ont contresigné cet appel.

Ce 21 février à Paris, ils étaient plusieurs centaines rassemblés devant l'Assemblée nationale sous les banderoles du POI, scandant les mots d'ordre :

« Le MES, on n'en veut pas », « députés, ne votez pas », « le MES, c'est le FMI ». Le 28 février, ce projet passera au Sénat, où la majorité est détenue par les élus du PS, PCF et du Parti de gauche. La bataille pour le rejet du MES va s'amplifier. Votez non au MES !

Lucien Gauthier



150 travailleurs devant la Mairie de Lyon

Le POI en campagne pour le rejet du nouveau traité européen

Un comité nous écrit : « Notre mot d'ordre dans les diffusions publiques c'est : " Non au nouveau traité européen qui veut nous faire connaître le sort de la Grèce " . »

Sur les marchés le week-end dernier, dans les localités, les comités du POI ont mobilisé les adhérents pour engager la campagne contre les nouveaux traités européens, et pour dire : aucune voix pour le traité qui crée le Mécanisme européen de stabilité (MES).

Marie Stagliano

Sur les marchés, postiers, hospitaliers, mères de familles, étudiants, jeunes salariés, retraités s'arrêtent, veulent comprendre ce que contient ce nouveau traité, lisent le tract et la pétition, la plupart signent, plusieurs repartent avec le journal *Informations ouvrières*.

« Tous ont un point commun, ils nous parlent de la Grèce », nous relate un autre comité. Nombreux également sont les syndicalistes et les militants du PS, du PCF, du Parti de gauche qui, au milieu de leur matériel électoral, argumentent avec nous contre ces traités et signent.

Un militant du PS, interpellé par les diffuseurs sur un marché répond : « On fait en sorte que le PS ne vote pas pour, ce serait dur. » Un autre : « Notre parti ne peut pas voter un truc pareil ! »

Dans *Le Parisien* (19 février), Martine Aubry, à la question posée : « Les députés PS voteront-ils le Mécanisme européen de solidarité débattu mardi à l'Assemblée ? », répond : « Nous sommes favorables à ce mécanisme de solidarité qui doit permettre d'accompagner des pays en difficulté. Mais nous n'acceptons pas que son application soit liée au traité de M^{me} Merkel et de M. Sarkozy, qui font de l'austérité l'alpha et l'oméga de toute politique. Nous refusons ce chantage. Je suis donc favorable à l'abstention. »

S'abstenir, c'est le fait de ne pas se prononcer et ce, dans un acte politique volontaire. La première secrétaire du PS appelle donc les députés de son parti à ne pas se prononcer sur la mise en place d'un mécanisme qui impose aux Etats « une stricte conditionnalité » des aides financières à des plans d'austérité impératifs.

Mais c'est précisément ce mécanisme qui a été appliqué à la Grèce. Cinq plans de rigueur qui, au fil des mois, en contrepartie de plans dits de sauvetage du pays, ont mis la Grèce à sac, plongé la population dans la misère, fait doubler le taux de chômage en même temps que la dette enflait de 25 %. Et c'est ce mécanisme-là qu'il s'agit

d'institutionnaliser à travers le MES, et ce, en engageant tous les pays européens. Comment la direction du PS peut-elle convaincre ces militants du PS qui, sur les marchés, viennent discuter avec les militants du POI et signent la pétition ? Ainsi ce diffuseur du PS qui prend le tract, lit la pétition et laisse éclater son indignation : « S'abstenir ? On ne peut pas s'abstenir sur une chose aussi grave ! »

Que dire à cet ouvrier qui se présente ainsi en signant : « Je suis en invalidité avec de faibles moyens. Ma femme, mes enfants sont au chômage. On achète tout au moindre prix sur les marchés. Je travaillais à LU, à Cestas. La boîte a été avalée par le groupe allemand Kraft » ? Qu'il faut encore plus de sacrifices ? La population ne veut pas de l'avenir de la Grèce. Ces traités ne doivent pas passer ! Sur un marché, un retraité vient à la table du POI : « Je suis militant communiste. Je suis d'accord avec vous, il ne faut pas que ce traité passe. Je signe. »

Plusieurs militants du PCF et du PG ont dit venir, mardi 21 février, au rassemblement devant l'Assemblée nationale. Avec eux, agir dans l'unité pour faire barrage à ce traité. A la une de *L'Humanité* (21 février), s'épale un : « Députés de gauche, votez non ! » Oui, aucune voix pour le MES. Mais ni le PCF ni le PG n'ont appelé les militants, les salariés, les jeunes à la mobilisation le jour du vote pour contrer ce que ce quotidien qualifie de « coup de force » de Sarkozy. Patrick Le Hyaric, député PCF au Parlement européen, dénonce vivement ce traité : « C'est un FMI européen au sein duquel siègera le FMI de Washington. C'est une camisole de force. Le même talon de fer austéritaire (...) qui s'applique au peuple grec. » Pour en conclure quoi ? « Tant qu'à modifier le traité de Lisbonne, l'efficacité commanderait de changer les missions de la BCE et de lui permettre d'initier un nouveau système de crédit. »

Changer les missions de la Banque centrale européenne, instrument de guerre de l'Union européenne contre les peuples ? Ou, comme le scandent les travailleurs grecs dans toutes leurs grèves et manifestations, dire : « BCE, Union européenne, FMI dehors ! » ?



Le "MES" c'est la généralisation à tous les pays des plans d'austérité imposés à la Grèce.

POI Un appel à l'action unie

Les militants du POI ont ouvert la campagne contre ces traités.

Après son examen par les députés, le MES doit passer au Sénat le 28 février. Le deuxième traité, qui impose « la règle d'or » de l'interdiction des déficits, doit être signé par le gouvernement le 1^{er} mars, pour être ensuite ratifié en juin ou juillet par le gouvernement qui sortira des urnes le 6 mai prochain... Tout comme devrait entrer en vigueur le MES, une fois adopté. Le POI appelle les travailleurs, les jeunes, les militants, les démocrates à la mobilisation, à l'action unie pour mettre en échec cette politique qui ouvre « la voie à la destruction de toutes les conquêtes sociales, de la démocratie et de la souveraineté du pays ».

Il y a urgence à construire les groupements politiques, partout, dans les localités et les entreprises. C'est le sens des réunions-débats auxquelles le POI invite dans tout le pays.

Traité instituant le Mécanisme européen de stabilité

Députés et sénateurs appelés à ratifier le "Fonds monétaire européen"

Le 2 février a été signé, à Bruxelles, un traité européen « instituant le Mécanisme européen de stabilité » (MES) dans le plus grand silence. La ratification de ce traité, en France, fait l'objet d'un projet de loi. Il est examiné le 21 février par les députés, selon la procédure d'urgence : avec deux passages maximum à l'Assemblée nationale, un seul au Sénat, le 28 février. De quoi s'agit-il ?

1 Un clone du FMI, créé spécialement pour l'Europe

Le MES se présente, de fait, comme une nouvelle institution de l'Union européenne qui pourra imposer dans toute la zone euro une rigueur démentielle, comme en Grèce, sous couvert d'assistance financière aux Etats membres. Fondé comme une « institution financière internationale » (article premier du traité), ce MES est, sur le plan européen, un véritable clone du Fonds monétaire international (FMI), avec lequel il collaborera étroitement.

« Il s'agit bien de créer un Fonds monétaire européen avec toutes les prérogatives attachées à ce statut », résume le député UMP Henri Plagnol, rapporteur pour la commission des affaires étrangères. ■

4 Qui dirigera le MES ?

C'est la Commission européenne qui sera chargée de « négocier » avec le pays concerné « un protocole d'accord définissant la conditionnalité », c'est-à-dire les mesures de rigueur à appliquer (article 13 du traité). C'est elle qui signera ce protocole d'accord « au nom du MES » et c'est encore elle, « en liaison avec la Banque centrale européenne et, lorsque cela est possible, conjointement avec le FMI », qui sera « chargée de veiller au respect de la conditionnalité » (ibidem), c'est-à-dire de l'application des mesures de rigueur dans le pays concerné. Le FMI (dirigé de fait par le gouvernement américain, qui y dispose du plus grand nombre de parts), la Banque centrale européenne, la Commission européenne seront donc les véritables maîtres du fonctionnement du MES, au compte du capital financier, même si le conseil des gouverneurs et le conseil d'administration du MES seront composés de membres désignés par les gouvernements. ■

2 Imposer des "programmes d'ajustement" meurtriers

Le FMI, basé à Washington, s'est illustré en particulier depuis trente ans, en imposant dans les pays dominés, dits du « tiers monde », des mesures d'une brutalité inouïe pour les contraindre à rembourser une dette fabriquée de toutes pièces et à s'ouvrir au pillage des multinationales. Le FMI accorde des prêts, en exigeant des gouvernements complices qu'ils appliquent des « programmes d'ajustement structurel », dictant privatisations, baisses des salaires, diminutions des dépenses publiques. Le FMI résume cette poli-

tique dans un principe appelé la « conditionnalité ».

Le traité fondant le MES reprend mot pour mot le même schéma. Mais pour l'Europe cette fois !

Concrètement, le « soutien » apporté par le MES à un pays membre sera « subordonné à une stricte conditionnalité (...) (qui) peut prendre la forme, notamment, d'un programme d'ajustement macroéconomique » (article 12 du traité).

En Grèce, ils exigent la baisse de 22 % du Smic ! C'est cela qu'ils veulent généraliser à toute l'Europe ! ■

5 Le gouvernement français (et son successeur) sera potentiellement redevable de 143 milliards au MES

Mais la France, pourrait-on objecter, n'aura peut-être jamais besoin de recourir à « l'aide » du MES. Une chose est sûre : le MES coûtera de toute façon très cher à tous les pays membres. Le capital de départ du MES est fixé à 80 milliards d'euros, mais il pourra être augmenté jusqu'à 700 milliards, soit cinq fois l'actuel budget annuel de l'Union européenne. Chaque pays de la zone euro devra contribuer à ce capital à hauteur de son PIB. Soit, pour la France, 20,4 % du

capital total. Le gouvernement français est donc redevable, potentiellement, de 142,7 milliards d'euros au MES, soit plus du tiers du budget de l'Etat ! Les Etats signataires « s'engagent de manière irrévocable et inconditionnelle » à verser le capital exigé « dans les sept jours » suivant la demande formulée par le directeur général du MES (article 9 du traité) ! Le collectif budgétaire en cours de discussion à l'Assemblée nationale prévoit d'ailleurs un premier versement de 6,5 milliards. ■



Sans attendre, de nouvelles mesures de rigueur tombent en France

Lire en page 4 les débats à l'Assemblée nationale sur le collectif budgétaire et l'exigence formulée par la Commission européenne de reculer encore davantage l'âge de départ à la retraite dans tous les pays d'Europe.

3 Inscrire l'interdiction des déficits dans toutes les Constitutions nationales

Le MES est totalement imbriqué dans un autre traité, celui « sur la stabilité, la coordination et la gouvernance dans l'Union européenne » (TSCG), qui n'est même pas encore signé ! Il est prévu qu'il le soit le 1er mars, à Bruxelles, et ratifié, en France, après les élections présidentielles et législatives.

Ce TSCG fait obligation d'inscrire dans les Constitutions nationales une règle interdisant les déficits (la fameuse « règle d'or ») ; il exige aussi une réduction de 5 % par an des dettes publiques. Pour la France, cela impliquerait de dégager pour la diminution de la dette plus de 80 milliards d'euros par an (sans compter le paiement des intérêts courants, d'une cinquantaine de milliards), soit le cinquième du budget de l'Etat !

Le traité instituant le MES et le TSCG sont « complémentaires », rappelle le premier traité dans ses considérants, en précisant que « l'octroi d'une assistance financière (...) en vertu du MES sera conditionnée, à partir du 1er mars 2013, à la ratification du TSCG par l'Etat membre concerné ». On ne peut donc prétendre s'opposer à la « règle d'or » (le traité TSCG) et approuver en même temps le MES. ■

6 Impunité et secret garantis

Le siège du Mécanisme européen de stabilité (MES) se situera au Luxembourg. « Les biens, les financements et les avoirs du MES ne peuvent faire l'objet de perquisitions, de réquisitions, de confiscations, d'expropriation ou de toute autre forme de saisie de la part du pouvoir exécutif, judiciaire ou administratif. Les archives du MES et tous les documents qui lui appartiennent ou qu'il détient sont inviolables » (article 32). ■

ÉDITORIAL

Daniel Gluckstein
Secrétaire national du POI

Bloquer les traités de la honte

C'était en février 1994 à Washington. Dans le cadre d'une délégation de l'Entente internationale des travailleurs et des peuples, notre regretté camarade Taffazul Hussain, responsable ouvrier du Bangladesh, interpellait les représentants du FMI en ces termes : « La clause de conditionnalité qui accompagne vos prêts ordonne les plans d'ajustement structurel qui saignent les peuples, piétinent la démocratie, et bafouent la souveraineté des nations disloquées. »

Dix-huit ans plus tard, le traité instaurant le Mécanisme européen de stabilité (MES) a recours aux mêmes termes. Les « prêts » y sont subordonnés à « une stricte conditionnalité » qui appelle des « plans d'ajustement structurel », tandis que le « conseil des gouverneurs » est doté de tous les pouvoirs : prêter ou ne pas prêter, imposer ses conditions, les renforcer, les durcir... bref, conduire chaque pays d'Europe dans une situation pire que celle de la Grèce aujourd'hui (1).

Entre la manière dont le FMI a procédé dans les années 1970-1980 pour dépecer les nations d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et la manière dont le MES va opérer chez nous, il n'y a finalement que deux différences. Là où le FMI avait commencé par créer la dette pour étrangler les peuples, le MES ira directement au but, puisque la dette écrase déjà toutes les économies nationales d'Europe. Et cette fois, c'est au cœur des principales puissances capitalistes (hormis les États-Unis) que la machine va frapper.

On ne peut qu'être stupéfaits de constater qu'il se trouve des parlementaires, quels qu'ils soient, pour appuyer la mise en place de ce MES.

Honte au député (UMP) Plagnol qui, rapportant sur ce traité le 14 février devant la commission des affaires étrangères, ose se féliciter de ce que les commissions du Parlement français recevront « une information (...) chaque fois qu'une décision engageant les finances de l'Etat serait prise par le conseil des gouverneurs » ! Peut-on imaginer abdication plus servile de toute forme de souveraineté ?

Honte au député (PS) Caresche qui, ce même 14 février, déclare à la commission des finances de l'Assemblée : « La ratification la semaine prochaine du mécanisme européen de stabilité (MES) sera l'occasion pour le Parlement de jouer un rôle plus important. » Un rôle ? Quel rôle, sinon celui de fourrier de la dictature supranationale détruisant toute forme de démocratie, à commencer par la liberté syndicale ? Et cela, au seul service du capital financier qui exige, au nom de la « réduction du coût du travail », la systématisation des mesures de privatisation, de déréglementation et de destruction des conquêtes et droits ouvriers.

Aucun député, aucun sénateur ne peut prétendre parler au nom de la démocratie s'il ne vote pas contre le MES (et contre le traité TSCG que les chefs d'Etat doivent signer le 1er mars). A l'initiative du POI, la campagne est engagée qui jette les bases de l'unité entre travailleurs et militants de toutes tendances du mouvement ouvrier sur une exigence : MES et TSCG sont des traités de la honte, ils doivent être balayés ! C'est une question de vie ou de mort pour l'immense majorité de la population.

(1) « Le plan de sauvetage conclu cette nuit par les ministres des Finances de la zone euro prévoit de renforcer la surveillance de la Grèce et d'imposer une présence permanente de la mission de la Commission européenne sur place » (Les Echos, 21 février). Demain, avec le MES, plus besoin de tractations : le conseil des gouverneurs aura droit de vie et de mort sur tous les peuples !